

## Identification de deux pierres tombales dans l'église

L'église Saint-Sulpice de Mornay n'a pas subi de modifications importantes depuis son édification au XII<sup>ème</sup> siècle. Elle a donc conservé la pureté et la simplicité de ses lignes romanes. Entre autres centres d'intérêt elle recèle deux remarquables pierres tombales.

A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle Buhot de Kersers dans son Histoire et Statistique Monumentale du Département du Cher décrit ces deux pierres ainsi : « L'une d'elle fort incomplète, mais dont on peut reconnaître la beauté et la délicatesse primitives, nous montre un arceau dont les portes sont suspendues de dentelles polylobées ; aux tympans nous retrouvons les anges encenseurs ; sous l'arcade gît un guerrier dont on voit encore le coude armé d'un brassard articulé. Autour on déchiffre l'inscription suivante : Ci-gît... qui trépassa le mardi avant le Candeleur lan mil CCCXL (1340). Dieux ait l'ahme. Amen. L'autre fragment ne comprend que la partie inférieure ; elle représente un guerrier vêtu d'une tunique flottante et les pieds chaussés de souliers pointus sans éperons ; la pointe de l'épée se voit à sa gauche, et, à sa droite, un écusson chargé d'une bande sur un fond emmanché de six pièces. L'inscription en majuscules gothiques, est martelée et illisible ; le tout est assez grossier. »

L'auteur précise que ses deux pierres : « se rapportent évidemment à d'anciens seigneurs de Mornay ».

Pierre de Mornay †1323

Guillaume de Mornay

Guillaume de Mornay

Arnaud de Mornay

⊗

Jehan de Charenton

Pierre de Charenton (1371)

Guillaume de Charenton (1399)

Jean de Charenton (1443)

⊗  
Jeanne <sup>(1)</sup>

### Généalogie Charenton d'après Thaumaz de la Thaumassière

Jean de Charenton attesté en 1335 fut père de :  
Guillaume de Charenton attesté en 1399 fut père de :  
Jean de Charenton attesté en 1443 fut père de :  
Claude de Charenton attesté en 1478 fut père de :  
Alix de Charenton X Pierre Guénant attesté en 1484 et 1488  
C'est ainsi que les Guénant devinrent seigneur de Mornay.

Alix de Charenton  
Dame de Chézelles  
⊗ 1463  
Pierre de Guénant  
Seigneur de la Celle-Guénant

Antoinette Guénant  
⊗ 1486  
Antoine d'Azay

Jeanne Guénant  
⊗ 1492  
Pons de Salignac

Antoine Guénant  
⊗ 1515  
Marguerite Brachet

Perrine Guénant  
⊗ 1486  
Pierre de Maccay (Macé)

Geoffroy de Maccay

---  
vend la seigneurie  
de Mornay à  
Jean d'Anlezy  
Seigneur de Menetou

<sup>(1)</sup> Jeanne, citée en 1464  
par Buhot de Kersers  
dans l'article Chézelles

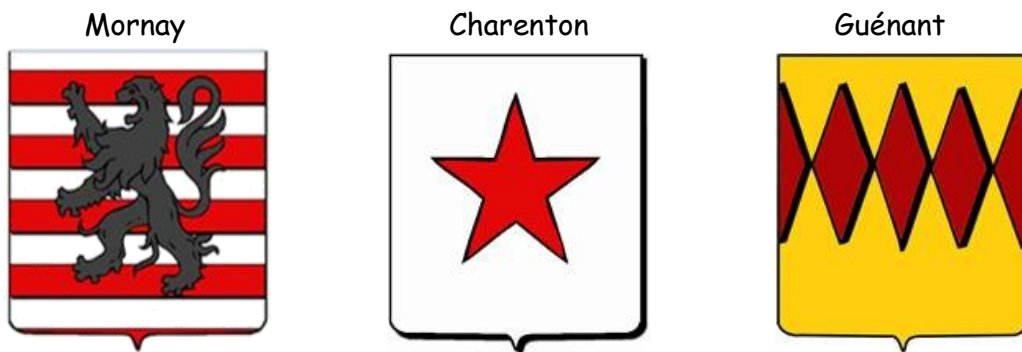
Effectivement cette précision semble hautement probable. Si on la tient pour certaine une tentative d'identification devient possible par l'étude de la liste des seigneurs de Mornay. Ces deux pierres tombales ne peuvent être qu'antérieures 1542, date approximative à laquelle la seigneurie de Mornay fut rachetée par le seigneur de Menetou dont les descendants la conservèrent jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle. Nous reproduisons donc ici l'arbre des seigneurs de Mornay antérieurs à cette date, tel que nous l'avons reconstitué.

Commençons par la première pierre (qui se situe au pied du maître autel de l'église). C'est une opportunité que Buhot de Kersers ait pu noter en son temps ce qui était encore lisible de cette pierre. Car aujourd'hui c'est avec beaucoup de difficultés que nous sommes parvenus à repérer le texte relevé par le grand Architecte des Monuments Historiques. Le temps a produit ses effets dévastateurs. En revanche il ne mentionne ni la pointe d'une épée sur le côté gauche du guerrier, ni un chien (symbole de fidélité) couché à ses pieds, pourtant parfaitement visibles l'un et l'autre encore de nos jours. La présence de cette date de 1340 (qui n'est plus guère lisible de nos jours) est évidemment très importante.

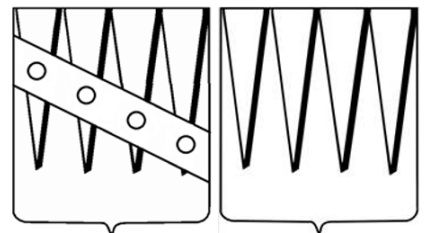
Nous allons déterminer maintenant quel seigneur de Mornay est susceptible d'avoir perdu la vie cette année-là. On sait que Pierre de Mornay mourut en 1323, On ignore la date de décès de son fils Guillaume. Mais on connaît celle de son petit-fils Guillaume également : 1409. Dès lors notre guerrier ne peut être que Guillaume de Mornay fils de Pierre, et père lui-même de l'autre Guillaume de Mornay. A noter que l'emplacement du nom déjà illisible du temps de Buhot de Kersers laisse apercevoir clairement une lettre V (ou U puisqu'à cette époque les deux lettres s'équivalent). Il pourrait s'agir d'un U de Guillaume. En imaginant les lettres manquantes il y a tout à fait la place pour que le nom de Guillaume de Mornay tienne dans les parties qui ne sont plus lisibles.

Nous avons donc vraisemblablement retrouvé l'identité de l'occupant de cette tombe. On sait assez peu de chose sur lui et le peu qu'on sait peut aussi concerner son fils qui portait le même prénom. Cela dit on peut imaginer qu'il dut mourir jeune puisque son père est mort 17 ans avant lui, alors que son fils est décédé 69 ans après lui !

Passons maintenant à la seconde pierre tombale (qui se situe dans la nef au milieu sur le côté sud). Malheureusement nous n'en possédons que la partie inférieure, et sans texte authentifiable. On y voit cependant très clairement un blason. Ce n'est assurément pas celui des Mornay (burelé d'argent et de gueules, au lion morné de sable). Pas plus celui des Charenton (d'argent à une étoile de gueules) qui ne correspond pas du tout. Restent leurs successeurs les Guénant (D'or, à trois fusées et deux demies de gueules).



Si on juxtapose ce blason avec celui de la seconde pierre tombale de l'église de Mornay dont on ne connaît pas les couleurs (émaux en héraldique), on trouve entre elles quelques ressemblances. Mais aussi quelques dissemblances. La principale est cette bande qui figure sur le blason. Il y a toute apparence qu'il s'agisse d'une brisure (brisure : quand dans une famille une branche cadette apparaissait, elle reprenait le blason familial en y apportant une variante pour se différencier de la branche aînée. En héraldique cette différence porte le nom de brisure. Or il se trouve que Pierre Guénant était un cadet ! Retirons donc la brisure. Dès lors on remarque une proximité certaine entre les deux blasons. Il s'y trouve cependant des différences. Le blason de l'église pourrait bien être une copie approximative de celui des Guénant. Si l'hypothèse est bonne l'occupant de la tombe couverte par la seconde pierre tombale devait être soit Pierre Guénant, soit Antoine son fils.



Voilà ce qu'il est possible d'avancer sur l'identification de ces pierres tombales. Cependant il faut le dire clairement : nous restons dans le domaine de l'hypothèse. Mais ces hypothèses reposent cependant sur des éléments hautement probables.

Ne quittons pas l'église de Mornay sans signaler plusieurs croix gravées dans le dallage de la nef (trois sur le flanc sud, et deux sur le flanc nord, dont l'une sur le socle des fonts baptismaux). Il s'agit peut-être du signalement de quelques inhumations.